

L'EXPRESSION POPULAIRE BAILLONNÉE À MONTPELLIER

Vendredi soir s'est ouvert dans notre quartier un local d'expression populaire . Il se veut être un espace de participation et d'expression des habitants du quartier où chacun peut venir proposer et animer des activités gratuites et ouvertes à toutes et tous.

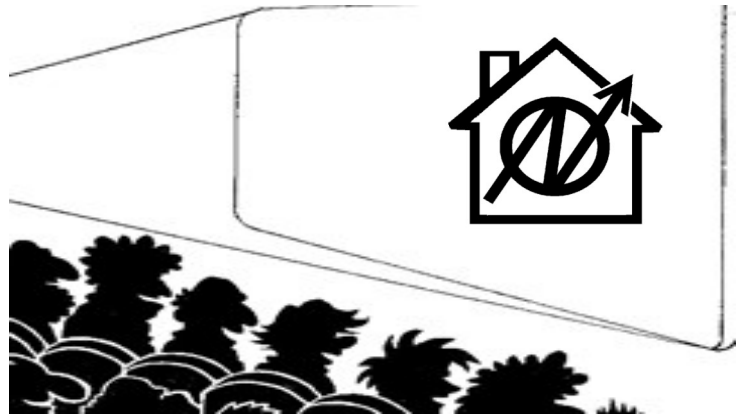
C'était sans compter sur l'opposition féroce des pouvoirs publics qui ont déployé à cette occasion un dispositif policier brutal et spectaculaire couronné par l'intervention du GIPN venu spécialement de Marseille pour l'occasion!

Sans doute en avez-vous été les témoins importunés, choqués ou tout simplement curieux. Nous avons été touchés par le soutien et les actes de solidarité que nous avons pu rencontrer à cette occasion de la part des habitants de la rue du Faubourg du Courreau.

Le voisinage est tout à fait conscient de l'opportunité que représente l'ouverture de ce bâtiment et de ces locaux trop longtemps (4 ans) laissés vides et inexploités.

Ce bâtiment comme tant d'autres dans le quartier a été racheté par la SERM (Société d'équipement de la Région de Montpellier) dans le cadre d'une opération immobilière, visant à nous remplacer progressivement par des populations plus friquées. On appelle ça la gentrification. Il s'agit d'une politique urbaine appliquée sans discernement ni aucune concertation des gens du quartier qui peu à peu, se voient dépossédés de leur cadre de vie.

L'intervention d'hier a coûté plusieurs dizaine de milliers d'euros (entre 70 000 € et 140 000 €) alors qu'avec cette somme on aurait pu reloger ou empêcher l'expulsion de plusieurs familles. On nous impose une période d'austérité parce qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses de l'état mais pourtant il reste toujours des sous pour éliminer toute forme d'expression, de créativité et de résistance populaire.



ACTIVITES PROPOSEES

Cinéma

Théâtre

Musique

Boxe

Lectures de contes et autres animations pour les enfants

Aide aux devoirs

Cours de français et langues étrangères

Permanences chômeurs et précaires

Assemblées de chômeurs précaires

Cours de droit du travail

Ce lieu ne peut fonctionner que de manière auto-gérée et collective, sans chef ou personne ayant le monopole des décisions . C'est pour cela que nous déciderons ensemble, lors d'assemblées générales, de l'organisation du lieu. Toute personne intéressée est invitée à venir proposer des ateliers et/ou s'investir dans l'animation du lieu.

Pour que ce projet perdure , nous vous proposons de nous rencontrer autour d'un goûter

LUNDI 25 FEVRIER, 16H A PLAN CABANNES

Contactez nous: lep@riseup.net